

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, le 24/11/2017

MOBILITÉ

Remise de 12 vélos à assistance électrique

ARCHE Agglo met, gratuitement, à disposition de 12 particuliers des vélos électriques, pour une durée de deux mois. Un dispositif développé dans le cadre du projet « Mobilité cyclable 2016-2018», en partenariat avec Vélogik et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR).

Pourquoi ce dispositif?

Dans le cadre de sa politique sur la mobilité douce, ARCHE Agglo vise à promouvoir les transports alternatifs. Dès 2013, des éditions expérimentales visant à découvrir la Viarhôna à vélo à assistance électrique étaient menées.

Aujourd'hui, l'Agglo s'est engagée dans le projet « Mobilité cyclable 2016-2018 », en partenariat avec la Compagnie nationale du Rhône (CNR) et Vélogik.

L'objectif est double : rassembler les acteurs de la mobilité cyclable concernés par la Viarhôna tout en combinant usages touristique et utilitaire du vélo électrique.



Un dispositif apprécié

Il ressort, de la précédente édition, que les femmes entre 40 et 60 ans sont les plus nombreuses à s'inscrire dans ce type de dispositifs (60%).

90% des participants n'avaient, auparavant, jamais testé le vélo à assistante électrique et la moitié d'entre eux n'avait qu'une pratique occasionnelle du vélo (en loisirs).

40% des participants ont effectué, en moyenne entre 5 à 10 km quotidiens (liaisons docimicile-travail ou loisirs), et 20% ont réalisé plus de 10 km par jours.

Enfin, pendant la période de prêt, 40 % des participants ont abandonné leur véhicule au profit du vélo à assistance électrique.

2 mois sans voiture...

Les vélos à assistance électrique sont mis, gratuitement, à disposition des particuliers, pour une durée de deux mois. Au total, Arche Agglo remet 12 vélos, après un appel à candidatures lancé début novembre.

Outre les 1ers conseils fournis lors de la remise des vélos. chaque participant bénéficiera d'un rendez-vous intermédiaire, au bout d'un mois d'utilisation, afin de faire le point sur l'utilisation des vélos et partager leur expérience.

Les partenaires locaux

- Cycle Giraud
- Intersport
- La maison du cycle
- Les terrasses du Rhône

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE







CONTACT PRESSE Hélène SERRET h.serret@archeagglo.fr 04 26 78 57 36

BP 103 3, rue des Condamines 07300 Mauves

accueil@archeagglo.fr 04 26 78 78 78

ARI FROSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX ANLEUSC AHIHEMONAY BAIHEMNAY BEAUMONI-MONIEUX
BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BERD CHANDS-CURSON
CHANTEMERLE-LES-BLÈS CHARMES-SUR-L'HERBASSE
CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE
COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ÉRÔME
ÉTABLES GERWANS GLUN LA ROCHE-DE-GLUN L'ARNAGE LEMPS
MARGES MARSAZ MAUVES MERCUROL-VEAUNES MONTO-HENU
BOULAGES ON TE PONTIFE LIÉGE CONTREDATE ÉNVIE DE ANT PALHAPÉS PLATS PONT-DE-LÍSÉRE SAINT-BARTHÉLÉMY-LE-PLAN SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-JEAN-DE-MUZIOS SAINT-MOTOR SÉCHERA SERVES-SUR-RIVE TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION

